



Harcèlement moral et psychologique par mon ex compagnon

Par **puce39**, le 15/02/2011 à 18:36

Bonjour,

voilà, je suis séparé depuis six mois et j'ai deux enfants. mon ex compagnon n'arrête pas de m'envoyer constamment des sms, de surveiller tous mes faits et gestes même le week end lorsque je n'ai pas mes enfants. (on n'est passé devant chez toi, pas de voiture, pas de lumière. tu étais où ? avec qui ? qu'est ce que tu as fait ?)

SMS: tu préfères aller au cul que de t'occuper de tes enfants etc...

Et dans ma région il dit que je suis une salope, une putain, que je n'aime que l'argent (il dit en plus exactement la même chose à notre fils). j'avais même rencontré quelqu'un et constamment il lui envoyait aussi des insultes, des menaces et le salit aussi dans la région. il sait même plaindre notre patron et celui-ci est venu me trouver en me disant qu'il fallait que je fasse quelque chose.

il dit qu'il veut me pourrir la vie et il y arrive. il dit aussi qu'il fera tout pour que je revienne et que si cela devra prendre dix ans il le fera. Il a même réussi à avoir mes relevés téléphoniques auprès de mon opérateur sans mon accord.

Aujourd'hui, je suis à bout moralement et psychologiquement aussi. je ne sais plus quoi faire, aidez-moi, je vous en prie.

Par **rugbys**, le 15/02/2011 à 18:58

Bonjour,

Gardez toutes les preuves, SMS, mails ou autres et allez déposer plaintes à la police le plus rapidement possible, en insistant sur votre peur, s'ils refusent de prendre votre plainte, écrivez au procureur de la république et déposez plainte auprès de lui.

Contactez une association d'aide aux violences conjugales.

Allez consulter un médecin et faites constater votre mal-être.

Prenez rendez-vous chez un pédo psy pour votre enfant.

Changez toutes les serrures, rajoutez un verrou et changez de trajet et d'habitudes régulièrement.

Bon courage.

Par **Laure11**, le 15/02/2011 à 21:48

Et voyez à changer votre numéro de téléphone.

Par **puce39**, le **15/02/2011** à **22:24**

merci pour vos réponses, mais je suis déjà aller à la police pour déposer une main courante. il l'on convoqué, lui a pleuré, total un jour de calme, et la sa recommence de plus belle. Je n'en peut vraiment plus. Mon fils va déjà dans un centre, ma fille ne dors plus seule depuis son intervention une nuit. Il a fait appel à la décision du juge et conteste la pension alimentaire et fait son malheureux. Dois je me résigner, jamais je n'y retournerai mais je ne sais plus quoi penser, j'suis perdu, je n'arrête pas de pleurer, cela devient insupportable, je dirai même invivable

Par **rugbys**, le **16/02/2011** à **10:30**

Bonjour,

Une main courante n'a aucune valeur, DEPOSEZ plainte, allez voir le médecin.

Cela fait du bien de pleurer mais cela n'arrangera pas votre situation, levez la tête, respirez un bon coup et soyez sûre qu'il n'y a que VOUS qui pourrez vous sortir de cette histoire.

Agissez... contactez une association, vous vous apercevrez que vous n'êtes pas la seule, malheureusement.

Si vous aimez vos enfants, ce que je ne doute pas, agissez...

Bon courage.